

Les apprentis-sages

Médico-social

Date de publication : 22 juillet 2026

Généralités

Objectif :

Favoriser une scolarisation à temps plein en milieu ordinaire et la socialisation des jeunes enfants des jeunes enfants presentants tous types de handicap (TND..) en préparant précocement les pré-requis scolaires et en articulant l'action de l'enfant, de la famille, de l'école et de l'équipe médico-sociale pour prévenir les ruptures de parcours.

Le dispositif expérimental "Les apprentis-sages" vise à accompagner précocement les enfants dans leur entrée progressive dans la scolarisation et la socialisation. Intégré à l'accompagnement global proposé par le SESSAD, il ne constitue pas une action isolée, mais s'inscrit dans une logique de parcours coordonné, articulant les besoins de l'enfant, de sa famille et de l'environnement scolaire. Le dispositif est reconduit chaque année scolaire afin d'accompagner de nouveaux enfants dans leur parcours vers l'inclusion scolaire.

Le projet s'appuie sur une caractéristique forte du SESSAD : ses locaux, situés dans une ancienne école, ont permis d'aménager des espaces proches de l'environnement scolaire. Cette configuration facilite la mise en situation des enfants et permet de travailler, dans un cadre sécurisant, les repères et compétences nécessaires à leur future ou actuelle scolarisation. Le dispositif repose ainsi sur deux modalités complémentaires d'accompagnement.

La première modalité concerne un groupe de préparation en amont de la scolarisation. Il réunit 3 à 4 enfants, sur 1 à 2 demi-journées incluant le temps du repas, afin de travailler les prérequis à l'entrée à l'école et d'anticiper les ajustements nécessaires. Cette préparation permet également d'outiller les enseignants, en explicitant les besoins de l'enfant et les défis liés à son handicap, afin de réduire les obstacles à l'inclusion dès le début du parcours scolaire.

Depuis 2023, 10 enfants ont bénéficié de ce groupe préparatoire. Les ajustements mis en place précocement ont favorisé une inclusion complète et des progrès significatifs, notamment dans la séparation avec les parents, l'adoption d'une posture d'élève, la gestion des transitions, la communication avec les pairs ou encore la compréhension des consignes collectives. À l'inverse, lorsque l'accès au groupe n'a pas été possible faute de moyens, l'inclusion scolaire s'est révélée plus complexe et souvent partielle.

La seconde modalité repose sur des groupes de soutien à la scolarisation, organisés selon les modalités d'accueil et les repères du programme scolaire. Deux groupes sont proposés, l'un pour les enfants de 3 à 6 ans et l'autre pour ceux de 7 à 13 ans. Les enfants, scolarisés à temps partiel, sont accompagnés à tour de rôle au sein du SESSAD et à l'école pendant leurs temps « non scolarisés », à raison d'1 à 2 demi-journées. Ce fonctionnement permet de préparer progressivement le retour dans le groupe-classe : les compétences travaillées au SESSAD sont réinvesties à l'école, en lien avec l'enseignant et l'AESH. Depuis 2023, 10 enfants, dont 5 âgés de 3 à 6 ans et 5 âgés de 7 à 13 ans, ont ainsi pu reprendre une scolarisation à temps plein. Une vingtaine d'enfants accompagnés par le dispositif ont pu participer à la sortie de fin d'année de leur établissement scolaire d'accueil, ce qui constitue un marqueur concret de leur participation à la vie scolaire et de la dynamique inclusive engagée.

Au-delà de l'accompagnement scolaire, le dispositif s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et de son environnement familial. Il comprend une guidance parentale renforcée, particulièrement utile dans certaines situations de vulnérabilité, comme la primo-parentalité ou les familles concernées par une mesure de protection. Le travail peut également associer la fratrie et s'appuyer sur des médiateurs innovants, tels que la piscine ou la musique santé, afin de soutenir le lien parent-enfant. La continuité de l'accompagnement peut enfin se prolonger en crèche ou au sein de structures d'accueil dédiées aux parents.

L’expérimentation met en évidence que la réussite de l’inclusion scolaire ne repose pas uniquement sur les capacités de l’enfant. Elle dépend de l’articulation entre plusieurs acteurs : l’enfant, sa famille, l’établissement scolaire, l’enseignant, l’AESH et les professionnels médico-sociaux. Le croisement des regards entre équipes pédagogiques et médico-sociales permet de mieux répartir les responsabilités, d’identifier les ajustements pertinents et de construire un parcours réellement personnalisé. L’un des principaux enseignements du projet est ainsi l’importance de la préparation en amont, tout en rappelant que la scolarisation à temps plein n’est pas nécessairement un objectif atteignable pour tous les enfants.

Etapes de mise en oeuvre

- Poser le diagnostic : analyse du public via des tableaux d'indicateurs, confirmant une scolarisation à temps très partiel des jeunes enfants (questionnaire auprès des familles).
- Constituer des groupes de travail avec les familles et les professionnels pour concevoir le dispositif au regard des besoins identifiés.
- Aménager les espaces : dédier une salle reproduisant une classe et mobiliser les autres espaces (salle de psychomotricité, coin repas, jardin) reproduisant l'environnement scolaire.
- Composer les groupes d'enfants et définir le rythme d'accueil.
- Travailler les rituels et prérequis scolaires : accueil, habillage, comptine, parcours psychomoteur, repas type cantine, passage aux toilettes, jeux et travail sur table, temps de récréation, sortie scolaire.
- Accompagner les familles (guidance parentale) et travailler avec la fratrie, avec relais possible vers des structures d'accueil de parents pour la continuité pendant les vacances.
- Préparer l'inclusion avec l'école : prise de rendez-vous avec l'enseignant dès avril-mai, stage d'observation d'1 à 2 jours en classe, GEVASCO préalable, questionnement du besoin d'AESH en lien avec l'IEN de circonscription.
- Assurer la continuité en amont par des interventions en crèche, avec les mêmes outils, pour favoriser la régularité des apprentissages.
- Évaluer et ajuster : grille de suivi par périodes (acquis / en cours d'acquisition / non acquis), questionnaires de fin de parcours croisés entre familles et équipe, puis adaptation du dispositif d'une année sur l'autre.

Essaimage

Les principaux leviers

La réussite du projet repose d'abord sur des locaux adaptés, une ancienne école offrant de grands espaces. La composition de groupes homogènes et de petite taille (3 à 4 enfants) facilite un travail ciblé et des progrès rapides. Le partenariat abouti avec l'Éducation nationale (enseignants, AESH, IEN de circonscription) et le lien étroit avec les familles sécurisent la fluidité des parcours. Le dispositif s'appuie aussi sur une équipe pluridisciplinaire et sur le regard croisé des équipes pédagogique et médico-sociale. Enfin, l'ancrage du projet dans les valeurs de l'association, inclusion, autodétermination, éducation précoce, et l'expertise acquise d'année en année constituent un moteur déterminant pour ajuster et faire évoluer la pratique.

Les principaux freins

Le principal frein est la mobilité des familles. En effet, une part importante d'entre elles ne sont pas véhiculées, ce qui complique la venue des enfants sur site. La relation avec les enseignants reste par ailleurs très « personne-dépendante » : si le partenariat avec l'Éducation nationale est solide, certains enseignants demeurent réticents face au handicap, ce qui exige une présentation constructive du projet et un accompagnement au démarrage. Le dispositif fonctionne à moyens constants, ce qui limite son extension et conditionne son développement à des financements complémentaires. Enfin, il faut sans cesse ajuster l'équilibre entre le rythme de progression de l'enfant et celui de la famille : une famille craintive ou peu prête peut freiner l'avancée de l'enfant.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

n.khalife@trisomie21-normandie.fr

Les ressources

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 novembre 2022

Durée du projet : 10 mois

Association Trisomie 21 Normandie 76000

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Oui

Le droit à la scolarisation en milieu ordinaire (école inclusive).

Déclenchement
Suite à un constat posé dès 2022 : en milieu rural, une part importante des jeunes enfants accompagnés, notamment porteurs d'un TND n'étaient scolarisés qu'à temps très partiel, avec un fort impact d'isolement social et professionnel sur les familles. L'association a décidé de mener une évaluation à travers un questionnaire qui leur a permis de confirmer la situation.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

5/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

Temps

Il faut compter un temps important notamment pour des interventions à la fois individuelles et en groupe, auxquelles s'ajoutent l'accompagnement des familles, la coordination avec l'école et le suivi de chaque enfant tout au long de son parcours.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Le projet nécessite une équipe pluridisciplinaire dédiée, reposant sur un quatuor de professionnels : éducateur de jeunes enfants, orthophoniste, psychomotricien et psychologue du développement.

A considérer

Des compétences en interne

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Un lien étroit avec les enseignants, mais aussi avec les AESH et l'IEN de circonscription, partenaires essentiels de l'Éducation nationale afin de préparer et réussir l'inclusion scolaire.

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Des locaux propres au SESSAD.

A considérer

Des financements (internes et externes)

Financement à hauteur de 130 000 euros pour les 3 groupes.

A considérer

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Le projet a renforcé et structuré les équipes du SESSAD, avec le recrutement et la montée en compétences de professionnels complémentaires (éducateurs de jeunes enfants, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues du développement, orthophonistes) intervenant de façon coordonnée auprès des enfants. Il a favorisé un véritable travail pluridisciplinaire et un regard croisé entre l'équipe médico-sociale et l'équipe pédagogique : en objectivant les caractéristiques et les limites de l'action de chacun. Cette collaboration fondée sur des compétences complémentaires allège les responsabilités et les rend plus soutenables. Ce projet valorise davantage les différentes expertise des professionnels, qui interviennent en soutien des enseignants et contribuent à les réassurer face à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Sur les usagers : Impacts positifs

La préparation précoce et le travail des pré-requis ont permis à une majorité d'enfants d'accéder à une scolarisation à temps plein en milieu ordinaire, dès le démarrage et sans remise en cause en cours d'année. En effet, depuis 2023, une dizaine d'enfants ont ainsi repris une scolarité à temps plein. Les enfants progressent nettement sur des dimensions clés de la vie d'élève : séparation d'avec les parents, posture d'élève, compréhension des temps de transition, communication avec les pairs et respect des consignes collectives. Le travail sur le passage aux toilettes, par mimétisme et répétition, permet à la plupart d'acquérir la propreté en début d'année scolaire, levant un frein majeur à la scolarisation. Enfin, l'approche globale (guidance parentale, travail avec la fratrie, médiateurs...) renforce le lien parent-enfant, restaure la confiance des familles dans les capacités de leur enfant et favorise une dynamique d'autonomie durable.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Inscrit dans le projet d'établissement.

Le projet a fait évoluer l'organisation interne du SESSAD. Il s'est appuyé sur une ressource existante : de grands locaux (une ancienne école) afin d' aménager une salle reproduisant une classe et mobiliser les espaces attenants (salle de psychomotricité, espace repas, jardin), donnant une assise matérielle au dispositif.
Sa mise en place a nécessité un travail de clarification des pratiques et des rôles. Le dispositif n'est pas une action isolée mais s'intègre dans l'accompagnement global du SESSAD, articulé aux séances individuelles et aux autres interventions. Il s'accompagne enfin d'une animation régulière et d'une ouverture vers l'extérieur : Éducation nationale, crèches, structures d'accueil de parents , qui a fait du SESSAD un acteur pivot des parcours d'inclusion sur son territoire.

Sur le médico-économique :



Impacts positifs

En questionnant systématiquement le besoin d'AESH plutôt qu'en le présupposant, le projet permet d'éviter des accompagnements humains qui ne sont pas toujours nécessaires, tout en sécurisant l'inclusion par un GEVA-sco préalable lorsqu'elle se justifie.
En facilitant une scolarisation à temps plein et en prévenant les ruptures de parcours, le projet limite le recours ultérieur à des accompagnements plus lourds et plus coûteux, et lève un frein concret pour les familles.
Le projet contribue grandement et indirectement au maintien ou au retour dans l'emploi des parents.